



Réclamation canapé rapido tou salon

Par **Crapule**, le **07/11/2020** à **16:04**

Bonjour' j'ai été livré d'un canapé convertible début juillet 2020. Outre le tissu différent à la livraison l'assise du canapé au bout de 3 mois est complètement molle des deux côtés et ça grince de part et d'autre. J'ai envoyé un mail fin août téléphoné maintes fois . La responsable me dit que l'usine en Italie ne répond pas ce après plus de deux. Mois. J'ai encore envoyé un mail et on est en confinement. Que puis je faire ? une personne du magasin m'a dit que ce serait un problème de densité de mousse. Je ne voudrais pas passer l'année de garantie. Le canapé était à 1650 euros et ils m'ont fait un prix de 1250 euros. Je regrette car à ce prix j'en aurai eu deux et peut être de meilleure qualité. Merci de l'indiquer la marche à suivre. Le magasin tou salon est à La Valette du Var 83. Cordialement

Par **P.M.**, le **07/11/2020** à **18:44**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs...